



BELGIQUE-BELGIË

PP - PB

BC31373

NOUVELLES DE L'ADA

UN COUP DE MAIN POUR GRANDIR

PÉRIODIQUE TRIMESTRIEL
N° 62 SEPTEMBRE 2011
N° D'AGRÈMENT: P911118
BUREAU DE DÉPÔT: BRUXELLES X

EXPÉDITEUR : AUTO-DÉVELOPPEMENT AFRIQUE (ADA), 33 RUE D'ALSACE LORRAINE, 1050 BRUXELLES



Rapport annuel 2010

- ▮ L'agriculture familiale contre l'insécurité alimentaire
Pages 4 et 5
- ▮ L'autonomie contre la pauvreté
Pages 6 et 7
- ▮ Le savoir-faire contre l'exclusion
Page 8

Vous avez le pouvoir de changer le monde

« Si tu crois que tu es trop petit pour avoir un impact, passe une nuit en tête à tête avec un moustique. » Proverbe africain

Cela fait 45 ans qu'ADA travaille au Rwanda ! Cette expérience permet notamment à notre ONG de réagir aux situations de crise qui peuvent toucher nos bénéficiaires. J'en prends pour exemple les 360 "familles Solives" affectées par la politique de regroupement imposée au sein de villages. Moins d'un an plus tard, grâce à votre aide, les logements de ces 2.520 hommes, femmes et enfants sont à nouveau habitables. Nos projets actuels touchent directement 2.000 familles, soit plus de **13.000 personnes**. Nos résultats sont visibles et notre expertise dans le renforcement des capacités des plus vulnérables est reconnue.

Cependant, malgré l'impact quantifiable de nos projet sur les petits agriculteurs du Sud du Rwanda, notre ONG reste une structure de taille modeste, soumise aux aléas budgétaires de la crise gouvernementale et dont la survie dépend de sa capacité à

récolter des fonds privés. En effet, pour poursuivre ses projets, ADA doit trouver chaque année plus de 80.000 € de fonds propres ! Pour boucler 2011, il nous manque encore 20.000 €.

Notre croissance et notre avenir dépendent de vous !

Saviez-vous que chaque euro que vous versez à ADA est quintuplé par « l'effet levier » exercé par nos bailleurs institutionnels ? De plus, à partir de 40 €, vous bénéficiez d'une exonération fiscale qui peut atteindre 40% de votre don. ADA s'engage également à réduire le plus possible ses frais de fonctionnement afin que 85% de ses revenus soient directement attribués aux projets.

Le calcul est vite fait : vous déboursez 40 €, cela vous en coûte 24 € et vous versez indirectement 200 € à ADA (dont 170 € bénéficient directement aux familles rwandaises soutenues par nos projets). Sans vous, nous ne pouvons rien, ensemble, nous changeons le monde... **Nathalie Rucquoy**

RE JOIGNEZ-NOUS !

Auto-Développement Afrique organise un dîner de bienfaisance. Il se tiendra à la Maison du Luxembourg, ce jeudi 06 octobre à partir de 19h30.

Cette soirée née des initiatives conjointes de notre présidente d'honneur, la Baronne Claire de Jamblinne de Meux, et de l'un de ses amis, le Marquis Alain Tholl de l'Enclos, aura pour cadre la prestigieuse Maison du Luxembourg, située rue du Luxembourg 37, à 1050 Bruxelles.

L'apéritif sera suivi d'une présentation des projets de ADA, puis d'un dîner au cours duquel des toiles de Alain Tholl de l'Enclos seront proposées aux enchères au profit de l'association.

Soutenez nos projets et joignez-vous à nous.
Réservations : 02/540.80.22
ou par E-mail : info@abrwanda.org.
Participation aux frais : 50 € (boissons et vins compris).

Un parcours atypique

Né le 13 septembre 1964, Alain Tholl de l'Enclos est habité depuis l'enfance par

l'envie d'apprendre, de toucher, de sentir, de créer. Cette créativité débordante l'entraînera sur des chemins plutôt inattendus. Après un parcours d'études traditionnelles, il devient coiffeur visagiste, métier dans lequel il excelle encore aujourd'hui. Du point de vue artistique, il poursuit une formation théâtrale au réputé Cours Florent à Paris, avant de développer plusieurs projets en tant qu'acteur, puis comme directeur de théâtre à Etalle et à Avignon. Il se lance également dans la peinture et le stylisme. Sans oublier son engagement auprès de la Croix-Rouge de Belgique (1). **►**



Soir-étoile, série « Les crazy flowers ».

(1) Vous désirez plus de renseignements ? Consultez le site www.alaintholldelenclos.be

Transparence et contrôle

Résultats financiers transparents

Pour notre ONG, la transparence financière est essentielle. Chaque donateur doit avoir la possibilité de contrôler ce que ADA fait de son argent. C'est pourquoi il nous semble primordial de vous présenter un compte-rendu des résultats financiers de notre association.

Diverses formes de contrôle

Les comptes annuels sont établis par le contrôleur de gestion, vérifiés par le responsable financier, contrôlés par un réviseur d'entreprises agréé, puis approuvés par l'assemblée générale annuelle. Sur base des contrôles effectués par le SPF Finances, notre ONG a le droit de délivrer des attestations fiscales, conformément à l'article 104.4 du code civil relatif à l'impôt sur le revenu de 1992. Grâce à ces contrôles internes et externes, ADA peut garantir que, sur base annuelle, **plus de 85% de ses revenus** sont directement attribués aux projets de développement.



Nous valorisons vos dons

Grâce à l'effet « levier » qu'offre la formule de cofinancement de bailleurs de fonds tels que la DGD, la Région wallonne ou l'Union européenne, nous valorisons et multiplions vos dons ; ainsi chaque don de 40 € nous permet de financer nos programmes à raison de 200 € ! Vous désirez plus d'informations ? N'hésitez pas à nous contacter. **►**

Cultures en terrasses.

Bilan (chiffres consolidés)

Actif	410.788,16 €
Immobilisations incorporelles	500,00 €
Immobilisations corporelles	31.794,97 €
Créances à un an ou plus	194.236,50 €
Liquidités	181.773,07 €
Comptes de régularisation	2.483,62 €

Passif	410.788,16 €
Subsides en capital	24.919,31 €
Réserves disponibles	72.851,92 €
Résultat cumulés	- 5.135,42 €
Dettes à un an au plus	18.214,14 €
Comptes de régularisation	299.938,21 €

Comptes de résultats (chiffres consolidés)

Revenus	496.248,59 €
Subsides (DGD/WBI/CNCD/Maribel/Fonds 4S)	334.353,93 €
Subsides communaux et asbl jumelages	79.975,92 €
Dons privés	72.053,40 €
Autres revenus et produits financiers	9.865,34 €

Dépenses	495.627,45 €
Provacea	217.460,00 €
Solives	151.223,00 €
Jumelages	63.497,00 €
Micro-projets (Déjà l'Espoir, poterie de Gatagara, parrainages,...)	22.078,00 €
Frais de fonctionnement du siège	41.369,47 €
Financement des projets (+ de 85% des dépenses)	454.258,00 €
Boni/Mali	621,12 €

L'agriculture familiale contre l'insécurité alimentaire

En valorisant leur potentiel agricole, les petits agriculteurs confrontés à une insécurité alimentaire chronique s'assurent un développement socioéconomique durable.

Le projet **Provacea** (PROjet de VALorisation des Compétences des Exploitants Agricoles) vise à réduire la pauvreté en milieu rural et à assurer la sécurité alimentaire de 1.500 ménages, soit plus de 10.000 personnes. Comment ? Grâce à leur structuration efficace en coopératives, à l'amélioration des techniques de production et à la diversification de leurs activités génératrices de revenus.

La zone d'intervention de ce projet est la région la plus pauvre du Rwanda (plus de 70% de pauvres dont plus de 50% d'extrêmement pauvres).

Agriculteurs en péril

L'agriculture, qui occupe la majorité de la population, connaît d'importants problèmes liés principalement, d'une part, à l'exiguïté des exploitations agricoles et, d'autre part, à la dégradation des sols due aux effets de l'érosion et de l'acidité. Les activités agro-pastorales sont menées de façon traditionnelle ou artisanale. Il s'ensuit que les rendements sont insuffisants et la production très limitée.

La période « d'abondance » varie de quatre à six mois, celle de disette couvre six à huit mois de l'année. Ce déficit alimentaire saisonnier se traduit par un taux de malnutrition chronique d'environ 50%. De plus, les chefs de ménages sont dans l'incapacité de constituer des réserves de



Bénéficiaires du Provacea travaillant dans une pépinière.

semences. Lors de la saison culturale suivante, ils sont donc obligés d'effectuer des travaux agricoles préalables chez des exploitants mieux nantis afin de pouvoir en acheter. Dans la majorité des cas, les semis sont réalisés avec retard, ce qui hypothèque les récoltes, surtout durant les périodes de perturbation climatique.

Les conditions de vie de ces petits agriculteurs ne leur permettent pas de satisfaire les besoins de survie élémentaires de leur famille tels qu'une nourriture suffisante, un logement et un habillement décentes, les frais de scolarité, l'accès aux soins médicaux.

Des résultats visibles

Le Provacea répond très bien aux problèmes des agro-éleveurs (amélioration de la production et augmentation des revenus). L'équipe du projet est compétente et la collaboration avec les auto-

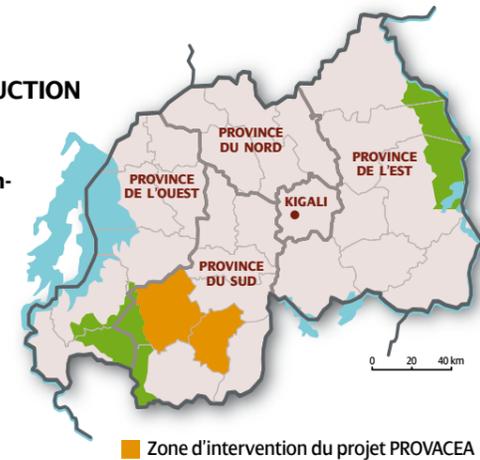
ACTIVITÉS DU PROJET

AUGMENTATION DE LA PRODUCTION

- Crédit-bétail (chèvres, vaches) ;
- Amélioration des étables ;
- Adaptation de la qualité de l'alimentation des animaux ;
- Suivi et encadrement zoosanitaire ;
- Amélioration des performances reproductives ;
- Techniques de compostage et de lutte anti-érosive ;
- Cultures fruitières, fourragères et agro-forestières ;
- Pépinières ;
- Centres de monte pour les caprins.

COOPÉRATIVES

- Mise en place d'un système d'épargne/crédit et d'actions de solidarité ;
- Consolidation des coopératives en gestion et lobbying ;
- Appui aux coopératives dans leurs démarches de légalisation ;
- Mise en place d'encadreurs relais ;
- Soutien dans l'élaboration des dossiers techniques et financiers.



Zone d'intervention du projet PROVACEA

BÉNÉFICIAIRES
870 ménages (soit environ 6.000 personnes)
630 ménages membres des coopératives filières (soit environ 4.400 personnes)
BUDGET TOTAL
397.531 €
BAILLEURS
DGD
WBI
CNCD
Entraide & Fraternité
Communes jumelées.

rités locales et les autres structures de développement s'avère constructive.

Même si les agro-éleveurs ne parviennent pas encore à autofinancer totalement l'achat des intrants agricoles pour leur coopérative, les effets sur leurs conditions de vie sont déjà très encourageants. Ces derniers montrent un réel dynamisme dans la mise en pratique des techniques apprises et des conseils prodigués (enfouissement du compost, intégration des fruitiers et des arbustes légumineux dans l'exploitation ; amélioration de la reproduction,

de l'alimentation et de la santé animale des petits ruminants,...). Les activités génératrices de revenus mises en place par le projet commencent à porter leurs fruits ; de nombreux ménages parviennent aujourd'hui à assumer les frais scolaires et médicaux (paiement des cotisations des mutuelles de santé) et à améliorer leurs conditions d'existence (vêtements en bon état et alimentation équilibrée). Le projet a également renforcé la solidarité sociale, ainsi que l'entente et la cohésion au sein du groupe.

► **Nathalie Rucquoy**

Jumelages : le dialogue comme stratégie

Les jumelages font actuellement partie intégrante des projets gérés par ADA. Depuis plusieurs années, ils forment la charpente sur laquelle s'édifient nos projets de plus grande envergure.

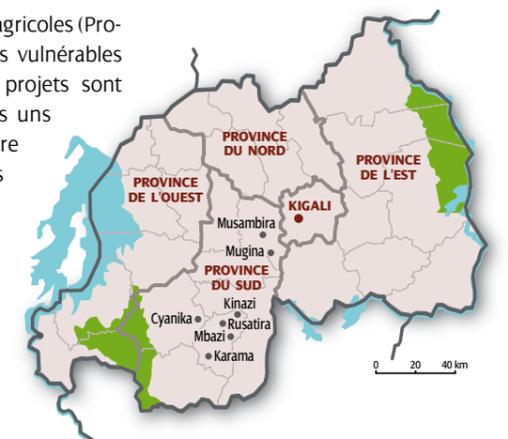
Il est difficile de détailler chaque projet, de faire la liste de chaque enfant boursier, ou de montrer chaque bâtiment construit, rénové ou équipé grâce à l'intervention des communes jumelées. Chaque année, les jumelages suivis par ADA et par son partenaire rwandais APROJUMAP apportent leur contribution au fonctionnement des centres de santé de Cyanika, de Kinazi, de Mbazi, de Musambira, de Simbi et de

Rusatira, tant au niveau des soins (médicaments, matériel et équipements) que de la prévention (centres nutritionnels, causeries éducatives,...). Les projets sélectionnés par les comités de jumelages naissent d'une demande de la population et d'un besoin clairement identifié. Au travers des jumelages, les communes participent également au financement des autres projets de ADA. Ainsi, elles soutiennent le projet de



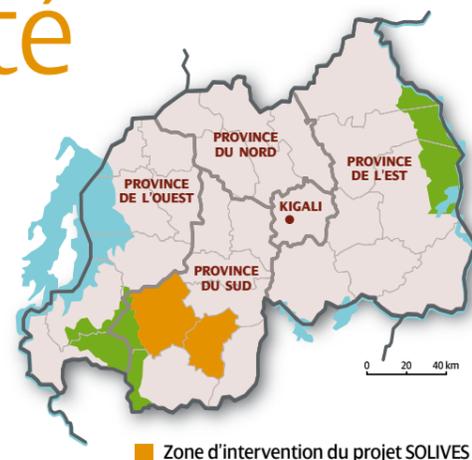
Elèves en uniforme sur le chemin de l'école.

valorisation des compétences agricoles (Provacea) et celui d'aide aux plus vulnérables (Solives). En effet, tous ces projets sont cohérents et s'imbriquent les uns aux autres afin de permettre aux populations les plus défavorisées des communes jumelées de sortir d'une situation inacceptable. ► **N. R.**



L'autonomie contre la pauvreté

En devenant acteurs de leurs propres projets, les personnes vivant en situation d'extrême pauvreté parviennent à se libérer d'un état de dépendance et d'assistance.



■ Zone d'intervention du projet SOLIVES

Le projet **Solives** (Solidarité pour la Lutte Intégrée contre la Vulnérabilité et l'Exclusion Sociale) vise à assurer la sécurité alimentaire de 360 familles trop vulnérables pour avoir accès à des projets classiques de développement. Il associe un appui matériel, des formations de base en agri-élevage, la mise en œuvre d'activités génératrices de revenus et un accompagnement psychosocial adapté. La croissance économique élevée du Rwanda (+ 6%) cache de fortes inégalités entre les milieux (urbain/rural), les classes sociales et les régions (1).

Une misère endémique

60% de la population rwandaise vit sous le seuil de pauvreté (dont 38% dans l'extrême pauvreté). L'espérance de vie n'est que de 49 ans et on ne compte qu'un médecin pour 67.000 habitants. Le taux de malnutrition chronique atteint 42,6% et la mortalité infanto-juvénile frappe près de 207 enfants sur 1.000. Seuls 52% des Rwandais ont accès à l'eau potable. La zone d'action du projet est actuellement la région la plus pauvre du Rwanda. Lors de la formulation du projet Solives en 2008, il a été constaté que plus de 70% de la population de la province du Sud est pauvre, dont plus de 50% extrêmement pauvre.

Les conditions de vie des familles bénéficiaires ne leur permettent pas de satisfaire des besoins élémentaires tels qu'une nourriture suffisante, un logement et un habillement décents, les frais de scolarité, l'accès aux soins médicaux,...

Retrouver confiance

La première phase du projet a pris fin en avril 2011. Les résultats sont très encourageants. Au départ, le niveau de satisfaction des besoins élémentaires était très bas : alimentation insuffisante et peu variée, productions médiocres, aucun accès aux soins de santé, isolement et marginalisation. L'ignorance et les mentalités, principales causes de l'indigence, compromettaient tout changement. Les apports du projet, et surtout l'accompagnement psychosocial intense, ont permis de briser ces barrières et d'obtenir des résultats visibles. Les participants au projet témoignent d'un accroissement appréciable des productions agricoles et d'élevage grâce à l'application des techniques acquises (compostage, lutte anti-érosive, agro-foresterie, élevage en stabulation,

approfondi avec chaque famille rencontrée individuellement, afin de les aider, progressivement, à se réinsérer dans la société.

APPUI À L'AGRI-ÉLEVAGE :

Les bénéficiaires reçoivent des formations qui leur permettent d'améliorer leur production agricole et d'augmenter la productivité de leur élevage. Ils reçoivent un appui matériel sous forme de crédit rotatif: intrants (semences, arbres fruitiers), outils et petit bétail



« Famille Solives » posant devant sa nouvelle habitation.

semences sélectionnées,...). Leur alimentation s'est améliorée tant en quantité (2 à 3 repas par jour) qu'en qualité (diversité alimentaire). Tous les « enfants Solives » sont désormais scolarisés. Certains d'entre eux fréquentent même l'école secondaire, ce qui était impossible auparavant. Plusieurs familles ont déjà été relogées décemment grâce au projet, et les conditions de vie au sein des familles se sont améliorées (meilleure hygiène grâce à la construction des latrines et à l'intériorisation de la propreté corporelle, tenues vestimentaires, amélioration de l'entente au sein du foyer,...). La plus grande victoire du projet est d'avoir mis fin à l'isolement de ces familles, dont les membres ont pu réintégrer le tissu social et reprendre confiance en eux. Les « ménages Solives », autrefois marginalisés, sont considérés aujourd'hui comme des modèles, non seulement pour leurs activités de production, mais également en matière d'organisation, de structuration et de cohabitation pacifique.

► Nathalie Rucquoy

(poules, cochons, chèvres). Ce crédit est remboursé grâce à l'augmentation des revenus générée par le projet.

ACTIVITÉS PRODUCTRICES DE REVENUS :

Les bénéficiaires ont également l'opportunité d'apprendre un métier grâce à des formations courtes ou de plus longue durée (menuiserie, couture, culture de champignons,...). Au terme de ces formations, les participants reçoivent un fonds de roulement (ex : kit couture) qui les aide à débiter leur activité.

GANSHOREN

Année du jumelage : 1972
Communes jumelées : secteurs de Rusatira et Kinazi ; district de Huye ; province du Sud.
Activités menées en 2010
ÉDUCATION Parrainage de 16 élèves, soutien aux centres scolaires (construction de latrines, fourniture de pupitres et de matériel de menuiserie et de couture).
SANTÉ Matériel et médicaments pour le centre de santé de Rusatira, salaires des monitrices de santé.
 Soutien aux projets Solives et Provacea.

KRAAINEM

Année du jumelage : 1981
Communes jumelées : secteur de Cyanika (district de Nyamagabe) ; province du Sud.
Activités menées en 2010
ÉDUCATION Parrainage de 30 élèves, achat des pupitres pour le groupe scolaire Saint Nicolas.
SANTÉ Matériel et médicaments pour le centre de santé de Cyanika.
PAROISSE Toiture de la centrale de Gitega, réhabilitation des infrastructures de la paroisse.
AMIS D'ATD Salaires des assistantes sociales, cotisations à la mutuelle de santé, appui aux caisses d'entraide, octroi de semences, organisation de la journée du 17 octobre commémorant le refus de la misère.
 Soutien aux projets Solives et Provacea.

WOLUWE-SAINT-LAMBERT

Année du jumelage : 1970
Communes jumelées : secteurs de Mbazi et Simbi ; district de Huye ; province du Sud.
Activités menées en 2010
ÉDUCATION Parrainage de 55 élèves, achat de mobilier pour 2 écoles primaires (Kabuga et Mbazi).
SANTÉ Citerne pour le centre de santé de Simbi
 Soutien aux projets Solives et Provacea.

WOLUWE-SAINT-PIERRE

Année du jumelage : 1970
Communes jumelées : secteur de Musambira ; district de Kamonyi ; province du Sud.
Activités menées en 2010
ÉDUCATION Parrainage de 55 élèves, construction de deux salles de classe à l'école de Gihembe, pupitres pour les écoles primaires de Kiyonza et Ngoma, projet Education pour tous.
SANTÉ Lits et matériel médical pour le centre de santé de Musambira.

BÉNÉFICIAIRES
 360 ménages très vulnérables (soit environ 2.500 personnes)
BUDGET TOTAL
 363.105 €
BAILLEURS
 DGD
 WBI
 CNCI
 Entraide & Fraternité
 Communes jumelées.

ACTIVITÉS DU PROJET

ENCADREMENT PSYCHOSOCIAL :

Chaque ménage est intégré dans un groupe de 25 familles, suivi par une assistante sociale. Lors de réunions hebdomadaires, chacun peut aborder les difficultés rencontrées dans sa vie quotidienne. Ces réunions apportent cohésion et solidarité au sein du groupe et permettent aux participants de reprendre confiance. Les assistantes sociales réalisent également, sous forme de visites à domicile, un travail plus

Le savoir-faire contre l'exclusion

Des jeunes sans projet sortent de la misère en apprenant un métier et des potiers Twas marginalisés s'intègrent au sein de la société grâce à la modernisation de leurs techniques ancestrales.

Le projet **DEJA**-l'Espoir (Défi-Engagement-Jeunesse-Avenir-l'Espoir) permet à de jeunes adultes faiblement scolarisés du secteur de Masaka (Ville de Kigali) de suivre une formation et d'accéder à des activités génératrices de revenus.

L'association a lancé un programme de fabrication de chaussures et de sandales, ainsi qu'une activité de création de bijoux réalisés à partir de papier recyclé. Trois autres activités ont également été mises en place : l'apprentissage linguistique (anglais et swahili), une formation en couture/tricotage et des activités socio-éducatives permettant aux jeunes de s'ouvrir aux problèmes de la société (VIH/SIDA, place de la femme dans la société rwandaise, paix et réconciliation, protection de l'environnement,...)

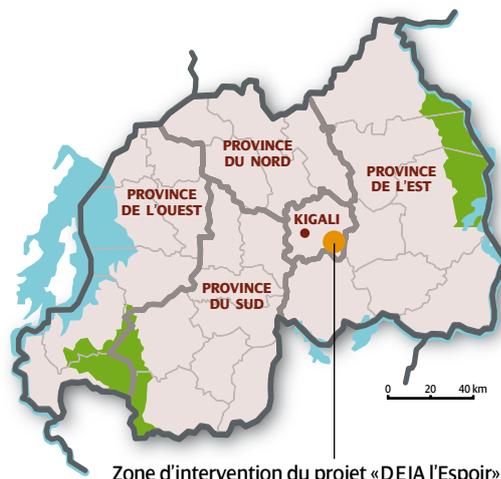
Parmi les 53 inscrits au programme de formation en cordonnerie, 6 jeunes ont démarré leur propre affaire et 12 d'entre eux exercent cette activité en complément d'autres occupations. Tous ont amélioré leurs conditions de vie et paient leur mutuelle de santé. Certains d'entre eux ont même réussi à construire leur propre maison.

La poterie de Gatagara

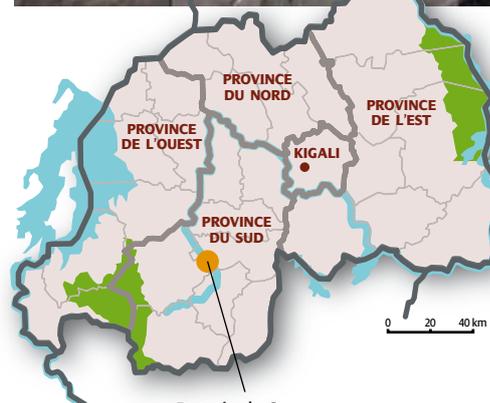
Traditionnellement, les Twas étaient des chasseurs nomades. La sédentarisation les a forcés à changer d'occupation : ils sont devenus potiers. Pour

se faire une idée de la situation des Twas du Rwanda, on peut les comparer aux parias d'Inde ou aux Romani-chels d'Europe.

La poterie de Gatagara est mise sur pied en 1977, grâce à Charles Bottin, un potier belge qui accompagnera le projet durant de nombreuses années. Les matériaux des environs sont utilisés au maximum. Les argiles sont extraites des marais voisins. Des collines proches sortent sable, chaux, talc, feldspath, kaolin,... Des terres de forêts vierges contenant cobalt et chrome servent à composer les émaux. Les



Zone d'intervention du projet «DEJA l'Espoir»



Poterie de Gatagara

matériaux réfractaires, briques, ciments, plaques et cassettes sont fabriqués dans l'atelier. Ils permettent la construction des fours et leur entretien. Le bois est l'unique combustible des fours. Deux ans après sa création, l'atelier produit du grès et s'enrichit de la rencontre des cultures africaine et européenne.

Les Twas sont des artistes inspirés. Ils s'initient rapidement aux nouvelles techniques. Plusieurs artistes s'épanouissent et développent un travail de qualité au travers duquel ils commencent à être reconnus socialement. Leur production obtient un très bon accueil et s'écoule sur place, à Kigali dans des magasins et lors d'expositions. Pratiquement tous les potiers de Gatagara sont morts durant le génocide. Après la guerre, sous l'impulsion de Jean-Bosco Bakundukize et avec l'aide d'ADA, l'atelier a repris ses activités. Aujourd'hui, 20 potiers sont à nouveau au travail.

► Nathalie Rucquoy

Je désire recevoir la newsletter de l'asbl « Auto-Développement Afrique » via mon e-mail.

Envoyer ce message à ada.info@ada-zoa.org pour recevoir régulièrement des informations sur les actions de notre association.

Trimestriel « Nouvelles de l'ADA »

rue d'Alsace Lorraine 33 - 1050 Bruxelles
Téléphone : 02 540 80 22
E-mail : ada.info@ada-zoa.org
www.ada-zoa.org



Rédaction

Nathalie Rucquoy

Mise en page Fabienne Lichtert

Impression Paragraph

Compte 310-1186157-30

IBAN BE15 3101 1861 5730

BIC BBRUBEBB

Editeur responsable : Luce Leflere-Denays
Rue du Long Chêne 64 – 1970 Wezembeek-Oppem